



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°19/025**  
**Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située route des Gabions – MTV1 sur la commune de Rogerville, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5075 et en vue de l'implantation d'une antenne radiotéléphonique.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société ORANGE, 78 rue Olivier de Serres – 75505 PARIS CEDEX 15, SIREN n° 380 129 866 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société ORANGE ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-064 portant sur la dépendance susvisée le 20/06/2019.

Description de la dépendance : Un terrain d'une superficie de 35 m<sup>2</sup>.  
Durée de la convention : 5 ans à compter du 03/04/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **02/08/2019**